

## VAL DE GÂTINE

## Finances : « Nous devons rester prudents »

Le conseil communautaire de Val de Gâtine, réuni le 17 janvier exceptionnellement à La Chapelle-Bâton, a été consacré en grande partie au débat d'orientation budgétaire en vue du budget 2023.

Le président Jean-Pierre Rimbeau a conduit le débat d'orientation budgétaire aidé des expertises de Florence Xhaard, conseillère aux décideurs locaux Haut Val de Sèvre et Val de Gâtine, de Céline Delumeau, directrice du service finances et de Maryse Cathelineau, directrice des services. « Même si l'année 2023 se présente moins alarmiste qu'annon-

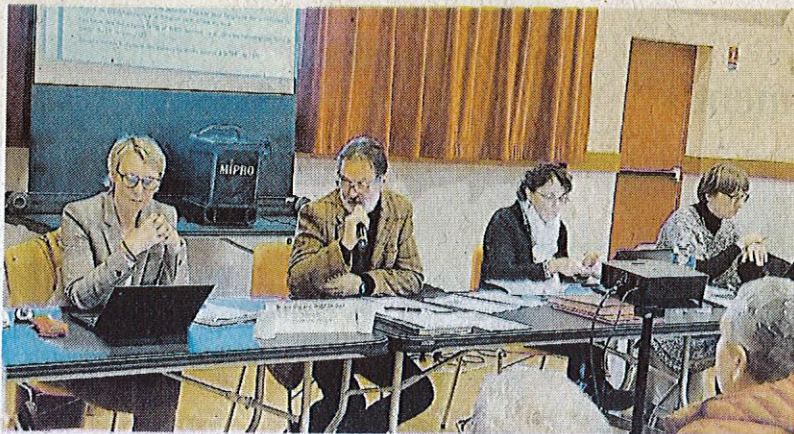
cée au mois d'octobre, la situation n'en reste pas moins tendue. Nous devons rester extrêmement prudents et continuer à explorer des pistes d'économie tout en restant dans le raisonnable et le réaliste », indique le président. « A la suite d'une remise à jour fiscale, votre collectivité à bénéficier d'un apport non négligeable (200 000 €) », souligne Florence Xhaard. « Pour l'instant, la hausse des factures d'énergie est inférieure à nos prévisions mais reste néanmoins importante », ajoute Céline Delumeau.

Au vu d'une capacité d'autofinance-

ment (CAF) brute prévisionnelle pour 2023 de 891 000 € et d'un montant total des équipements de 2 403 207 € (soit 111,60 € par habitant), le besoin de financement estimatif en section d'investissement est de 1 642 000 €. L'estimatif du montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 598 048 € soit une augmentation de 30,03 % par rapport à 2022, expliquée notamment par les achats (hausse des factures d'énergie).

**2 403 207 € en investissements**

Au niveau des investissements en 2023, à noter la construction de la maison de santé de Coulonges (1 212 000 €), la réhabilitation de la halte-garderie de Saint-Pardoux-Soutiers en multi-accueil (127 800 €), le pôle structurant jeunesse (115 000 €), la rénovation énergétique des bâtiments (280 000 €), la construction d'une résidence habitat jeunes à Coulonges (115 000 €), les travaux de voirie (300 000 €), les travaux sur les bâtiments communautaires (80 000 €), l'achat de matériel scolaire et périscolaire (39 247 €), l'achat de matériel informatique et de mobilier (17 100 €), l'achat de matériel de transport et d'outillage (18 150 €), etc. pour un total estimatif de 2 403 207 €.



Jean-Pierre Rimbeau, président de Val de Gâtine, a conduit le débat d'orientation budgétaire aidé des expertises de Florence Xhaard (à gauche), Céline Delumeau et Maryse Cathelineau.

PHOTO : CO